

DÉCAPANT POUR PEINTURES & ENDUITS ORGANIQUES AMIAANTÉS

Version 03 du 15/01/2019



PHASE AQUEUSE



ININFLAMMABLE



NON-NOCIF



NON-TOXIQUE



STOCKAGE
5°C/30°C



CONDITIONNEMENT
18Kg

PRESENTATION

LICEF a mis au point la gamme **AMIAANTOL** destinée à l'élimination des peintures et systèmes organiques amiantés de toutes natures chimiques rencontrées dans le bâtiment, le génie civil et l'industrie.

Compte tenu de la grande variété de produits appliqués et afin d'apporter une réponse technique efficace quel que soit le cas, il a été nécessaire de formuler plusieurs produits spécifiques.

AMIAANTOL B9 est l'un de ces produits, spécifiquement élaboré pour décaper les peintures et enduits contenant de l'amiante couramment rencontrés dans les bâtiments. En phase aqueuse, l'**AMIAANTOL B9** permet un travail en intérieur ou en milieu confiné sans gêne pour les opérateurs.

DOMAINES D'UTILISATION

AMIAANTOL B9 est adapté au décapage des revêtements organiques décoratifs souvent présents dans les pièces humides et plus généralement en intérieur de logements, dans les parties communes des bâtis collectifs ainsi que des enduits organo-minéraux, types GS sur lesquels ils sont appliqués.

- Enduits de lissage type GS
- Enduits de débullage
- Enduits type Gouttelette (version organo-minérale)
- Peintures décoratives alkydes, vinyliques ou acryliques
- Peintures siccatives

MODE D'ACTION

AMIAANTOL B9 détrempe les systèmes, les ramollit et les décolle, tout en séquestrant les fibres d'amiante qu'ils contiennent. Après action, le retrait s'effectue aisément sans libérer de fibres et générer de poussière.

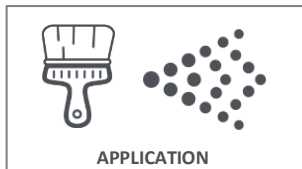
MODE D'EMPLOI

Compte tenu de la grande variété de cas de figure possible, nous invitons les utilisateurs à faire appel à notre service technique pour obtenir des conseils.

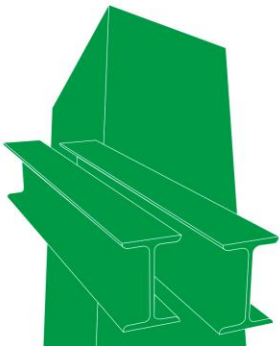
L'application s'effectue à la brosse de la façon suivante :

- Appliquer une couche épaisse et régulière de décapant
- Laisser agir le temps nécessaire au total ramollissement (5 à 24 heures). Le temps utile à cette action devra être validé par un essai.
- Retirer le revêtement ramolli avec une spatule ou un riflard très soigneusement
- Laisser sécher les fonds.

NOTA : Pour toute application au pistolet « Airless », veuillez contacter un technicien LICEF qui vous renseignera sur le matériel nécessaire.



APPLICATION



DÉCAPANT POUR PEINTURES & ENDUITS ORGANIQUES AMIAANTÉS

Version 03 du 15/01/2019

AVANTAGES

- ✓ Temps d'ouverture très souple
- ✓ Tac exceptionnel
- ✓ Très faible odeur
- ✓ Base aqueuse
- ✓ Ininflammable, non nocif, non toxique

CONSOMMATION

Elle varie en fonction du type de revêtement, du nombre de couches à retirer ainsi que de la nature des fonds. Elle pourra s'établir entre 0,8kg à 2kg/m².

ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Le produit ne sur-pollue pas le déchet. Pour autant les résidus de décapage contenant de l'amiante devront faire l'objet d'une attention particulière et être évacués conformément aux règles en vigueur. Ces déchets devront être emballés selon la réglementation R4412-122 à chaque vacation afin d'éviter tout risque d'empoussièrement suite au séchage du produit.

SÉCURITÉ

Les personnels utilisateurs devront avoir reçu une formation spécifique amiante, être équipés de tous les EPI nécessaires prévus lors des opérations de retrait dites de « sous-section 3 » ou de « sous-section 4 ».

AMIAANTOL B9 ne présente pas de risque nocif ou toxique et de ce fait n'apporte pas de risque directement associé à son emploi. **AMIAANTOL B9** est corrosif et ne devra pas être manipulé en l'absence d'EPI adaptés (gants conformes à la norme EN374 type PVC et lunettes de sécurité).

EMBALLAGE & CONSERVATION

AMIAANTOL B9 est présenté en emballage plastique à ouverture totale de 18 kg net. Stocker à une température comprise entre 5°C et 30°C en emballage fermé. Le produit est stable 12 mois dans son emballage fermé d'origine.

Nota : pour toute autre question concernant le produit ou son application, consulter notre service technique ou notre laboratoire.

